

Une ville en harmonie!
A town in harmony!

EXPRESS

ROSEMÈRE

NOUVELLES / NEWS

Rosa Blanda
Emblème floral de Rosemère
Rosemère's Floral Emblem

JANVIER / JANUARY 2010
VOL 22 / NO 1



Budget 2010

Rigueur et saine gestion, des valeurs rassurantes en période d'incertitude économique

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Je vous présente dans ce bulletin express du Rosemère Nouvelles les prévisions budgétaires 2010 de la Ville de Rosemère. Celles-ci incluent les faits saillants des revenus et des dépenses, les différents taux d'imposition foncière, les tarifications pour certains services, de même que les montants que nous souhaitons investir dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations.

Comme je l'ai annoncé en novembre dernier dans mon rapport sur la situation financière de notre Ville, le processus budgétaire que nous venons de réaliser s'est déroulé sous l'angle de la rigueur et de la saine gestion, et ce, comme nous nous appliquons à le faire depuis 2005.

Pour une Ville comme Rosemère, qui ne peut plus compter sur le développement de son territoire pour récolter de nouveaux revenus, le contexte s'est donc avéré un important défi. Mon rapport sur notre situation financière a toutefois clairement démontré que nous avons relevé ce défi, alors que nous avons enregistré, le 31 décembre dernier, un surplus budgétaire d'environ 436 000 \$.

Ce sont des résultats fort intéressants, surtout dans le contexte d'une crise économique mondiale qui a frappé tous les gouvernements, et dont les impacts négatifs continuent de se faire sentir.



BUDGET 2010

GRANDES ORIENTATIONS

LES DÉPENSES ET
LES INVESTISSEMENTS P.2

LE COMPTE DE TAXES 2010
P.2-3

LES PROJETS INSCRITS AU
PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
POUR 2010 P.3-4

CONCLUSION P.5

À SURVEILLER

PRÉSENTATION SOMMAIRE
DU BUDGET 2010 ET DES
PRÉVISIONS 2009 P.6



LES DÉPENSES ET LES INVESTISSEMENTS

Au chapitre des dépenses et des investissements, je tiens d'abord à souligner que nous actualiserons en 2010 le plan financier quinquennal qui, depuis 2007, guide notre gestion des fonds publics. Ce plan continuera d'être un outil privilégié afin d'assurer un contrôle efficace des finances municipales et de l'évolution de la dette, tout en permettant à chacun des services de suivre un cadre financier rigoureux.

Pour 2010, les dépenses inscrites aux prévisions budgétaires s'élèvent à 23 034 300 \$, comparativement à 22 154 000 \$ en 2009, soit une augmentation de 3,97 %. Tous les secteurs d'activité sont à la hausse, exception faite de l'administration générale. La croissance des dépenses s'explique par l'augmentation du coût de certains produits chimiques, par l'indexation des dépenses incompressibles et par les investissements dans la qualité de vie que notre administration compte réaliser en cours d'année.

Je vous présente ici un sommaire des variations des dépenses et des investissements par secteur d'activité.

• Administration générale

Les dépenses pour ce poste sont en baisse de 1,88 % comparativement à 2009, passant de 3 295 200 \$ à 3 233 200 \$, principalement en raison de deux activités non récurrentes, à savoir les élections municipales et la Finale des Jeux du Québec.

• Sécurité publique

La Ville de Rosemère doit faire face à une importante augmentation de 8,78 % en 2010, ce poste budgétaire passant de 4 340 200 \$ à 4 721 200 \$. Cela s'explique essentiellement par une hausse de 6 % de notre quote-part à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, à laquelle nous verserons 3 085 100 \$ en 2010.

De plus, le service de Sécurité incendie Rosemère-Lorraine doit poursuivre ses investissements, en conformité avec les exigences du nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

• Transport et voirie

L'augmentation des dépenses pour ce service atteint 2,70 %, passant de 4 698 800 \$ à 4 825 800 \$. Elle s'explique par la hausse des coûts d'entretien des nouveaux aménagements paysagers réalisés en 2009 et par le renouvellement à la hausse des contrats d'enlèvement des ordures ménagères, de collecte des résidus verts et de récupération du matériel informatique.

• Hygiène du milieu

On observe une hausse de 6,08 % à ce chapitre, soit de 4 764 500 \$ à 5 054 200 \$, principalement en raison de l'augmentation du coût des produits chimiques essentiels à nos installations de purification de l'eau potable et d'épuration des eaux usées. Cette augmentation s'explique aussi par une plus grande quantité d'eau usée à traiter en 2010.

• Loisirs et culture

En matière de loisirs et de culture, la hausse budgétaire est de 2,85 %, le poste passant de 3 131 000 \$ à 3 220 300 \$. Cette augmentation permettra de répondre à la demande d'heures de glace à l'aréna de Rosemère, de bonifier la Fête des citoyens, de rééditer le Carnaval et le Symposium, de poursuivre la tenue des concerts musicaux intérieurs au printemps et à l'hiver, et de terminer les travaux de réfection de la piscine.

LE COMPTE DE TAXES 2010

Avant d'aborder les différentes mesures d'imposition, il faut se rappeler qu'un nouveau rôle foncier triennal est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009, présentant une hausse moyenne de 27 % des valeurs inscrites. Afin d'en atténuer l'impact sur votre compte de taxes, notre administration s'est prévalu du processus d'étalement en répartissant sur trois ans les variations des valeurs foncières, comme le permet la Loi sur la fiscalité municipale.

Ainsi, puisque nous en sommes à la deuxième année de cet étalement, la valeur servant à établir les taxes municipales de 2010 a été déterminée en fonction de la valeur foncière de l'unité avant le dépôt du nouveau rôle, à laquelle les deux tiers de la variation de la valeur déposée ont été ajoutés ou soustraits, selon que celle-ci augmente ou diminue. On appelle cette valeur la valeur ajustée.

En plus d'étaler l'augmentation des valeurs foncières, nous réduisons, de nouveau cette année, le taux de la taxe foncière. Pour les contribuables du secteur résidentiel, le taux passe de 0,688 \$ à 0,658 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière, alors que les contribuables du secteur commercial voient leur taux diminuer de 2,120 \$ à 2,008 \$.

Comme nous l'avons fait en 2009, nous nous sommes assurés que les différents tarifs appliqués en 2010 reflètent l'augmentation réelle du coût des services. Ainsi, la tarification pour l'eau potable est maintenue à 125 \$ par résidence. Le tarif pour l'enlèvement des ordures ménagères est quant à lui majoré de 13 \$ pour les propriétaires résidentiels et de 19 \$ pour les propriétaires commerciaux, en raison de l'augmentation des coûts de l'enfouissement.

En somme, les comptes de taxes moyens avant tarification, tant pour les contribuables du secteur résidentiel que pour ceux du secteur commercial, augmentent d'à peine 2,5 % en 2010. Encore une fois, nous limitons la hausse du compte de taxes du secteur commercial en deçà des 4,75 % qui avaient été anticipés dans notre plan quinquennal. Nos commerçants favorisent la prospérité et la création d'emplois, et c'est pourquoi nous sommes particulièrement sensibles aux secousses auxquelles ils font face actuellement. Ainsi, nous estimons essentiel de leur exprimer notre soutien en réduisant de près de 50 % la hausse du compte de taxes que nous avions initialement prévue. Il est toutefois important de souligner que nous maintenons nos hauts standards de qualité de services et que nous poursuivons nos investissements.



À cet égard, je dois absolument souligner, non sans une certaine fierté pour les citoyennes et les citoyens de Rosemère, qu'une fois de plus à la fin de 2009 nous avons été en mesure de dégager 247 500 \$ qui sont réinvestis en 2010 dans l'amélioration des services, dans la réduction de la dette et dans la réalisation de nouveaux projets bénéfiques à l'ensemble de la population.

Je vous présente quelques uns de ces projets dans la section suivante.

Votre compte de taxes RÉSIDENTIEL 2010 (excluant l'excédent d'eau et les améliorations locales)			
Valeur au rôle 2009-2011	Taxes générales (taux : 0,6579 \$)	Taxes spéciales (eau, ordures, bac)	Total 2010
184 500 \$	1 213,82 \$	350 \$	1 563,82 \$
246 000	1 618,43	350	1 968,43
369 000	2 427,65	350	2 777,65
615 000	4 046,08	350	4 396,08

Évolution depuis 2007

Taux de taxes foncières par catégorie, pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation						
CATÉGORIE	Taux des taxes foncières 2010			Taux 2009	Taux 2008	Taux 2007
	Générale	Spéciale	Total 2010	Total 2009	Total 2008	Total 2007
Résidences	0,59060 \$	0,06730 \$	0,65790 \$	0,68830 \$	0,72500 \$	0,78000 \$
Commerces et industries	1,80310	0,20540	2,00850	2,11990	2,30540	2,37440
Terrains vacants desservis	1,18120	0,13460	1,31580	1,37650	1,44990	1,56000

Taxes de services par unité d'habitation					
		2010	2009	2008	2007
Eau		125 \$	125 \$	125 \$	125 \$
Gestion des rejets	Ordures (résidentiel)	225	212	198	185
	Ordures (commercial)	340	321	300	280

LES PROJETS INSCRITS AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR 2010

En matière d'infrastructures, notre administration compte poursuivre ses interventions dans la réfection et dans l'amélioration de nos réseaux, qu'ils soient routiers, d'égouts ou d'aqueduc. Étant donné la mise en place de programmes d'aide financière pour appuyer les municipalités, nous entendons nous en prévaloir afin de bonifier nos investissements.

La rue de Rosemère sera sans contredit le chantier le plus important en 2010. Ainsi, nous investirons 2,5 M\$ dans la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout et dans l'installation de nouvelles conduites sur cette artère importante de notre territoire. Par ailleurs, pour ce grand projet, nous espérons recevoir une aide financière d'Ottawa et de Québec dans le cadre du programme bipartite PRECO (Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées). Le montant de la subvention pourrait atteindre jusqu'à 70 % de notre investissement.

L'année 2010 marquera également la fin des travaux d'installation de la troisième barrière de désinfection aux rayons ultraviolets à la centrale de traitement de l'eau potable, permettant d'apporter une sécurité supplémentaire à nos installations déjà performantes. Au même endroit, le changement de l'entrée électrique nécessitera l'injection de 600 000 \$, somme que nous espérons financer en entier à même le retour prévu d'une partie de la taxe d'accise fédérale sur l'essence.

Le montant attendu d'Ottawa relativement à la taxe d'accise sur l'essence, s'il s'avère, nous permettra aussi de procéder, conformément à notre plan de remplacement et de mise à niveau des conduites souterraines, à la réfection de conduites d'aqueduc et à l'installation de nouvelles conduites dans certains secteurs dont les équipements ont atteint leur durée de vie utile. L'investissement de 279 000 \$ que représentent ces travaux sera alors subventionné en entier. La Ville de Rosemère se montre ainsi proactive et sensible à l'égard de la charge fiscale de ses contribuables, tout en maintenant sa planification d'autres sommes pour les années subséquentes.



Nous investirons aussi dans la bonification des équipements récréatifs et des plateaux sportifs en 2010. Les parents et les jeunes passionnés de soccer et de football seront très heureux d'apprendre qu'en vertu d'un partenariat avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, la Ville de Rosemère a confirmé sa participation financière à hauteur de 439 000 \$ au projet de réfection du terrain de soccer-football de l'école secondaire Rosemère. Le gouvernement du Québec devrait participer également à ce projet en versant une subvention à la commission scolaire.

Notre portion du sentier cyclable la Route verte étant maintenant complété, nous continuerons en 2010 d'encourager l'utilisation du vélo en établissant un nouveau lien cyclable entre le boulevard Roland-Durand et la gare du train de banlieue, au coût de 50 000 \$. Grâce à un investissement additionnel de 90 000 \$ puisé à même le surplus accumulé, nous remplacerons également les passerelles piétonnières enjambant la rivière aux Chiens à proximité de la Route verte.

De plus, nous procéderons à divers travaux de réaménagement au parc Charbonneau, afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle et d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur la rivière des Mille Îles.

Toujours dans le but d'améliorer nos installations sportives, nous remplacerons le mobilier aux terrains sportifs du parc de l'école secondaire Rosemère, ainsi qu'aux parcs McCaig et Charbonneau, un investissement de 20 000 \$ provenant du fonds d'administration.

Enfin, je souligne au passage que, dès que les travaux seront complétés, nous procéderons à l'ouverture de la piscine municipale totalement remise à neuf, incluant notamment l'ajout de jeux d'eau. Ce projet aura nécessité la somme de 2,7 M\$, dont 1 080 212 \$ auront été subventionnés.

Programme des dépenses en immobilisations 2010 - 2011 - 2012

ÉTAT DES DÉPENSES PAR NATURE DE L'ACTIF	2010	2011	2012	TOTAL
Travaux de génie	4 073 000 \$	2 579 000 \$	2 454 000 \$	9 106 000 \$
Bâtiments	355 000	0	0	355 000
Matériels, véhicules, équipements et outillages	477 000	325 000	130 000	932 000
TOTAL	4 905 000 \$	2 904 000 \$	2 584 000 \$	10 393 000 \$
FINANCEMENT				
Fonds d'administration	293 200 \$	0 \$	0 \$	293 200 \$
Fonds de roulement	216 300	75 000	130 000	421 300
Emprunt à long terme	3 269 000	1 900 000	1 575 000	6 744 000
Affectation des surplus accumulés	247 500	50 000	0	297 500
Subventions gouvernementales et autres	879 000	879 000	879 000	2 637 000
TOTAL PAR ANNÉE	4 905 000 \$	2 904 000 \$	2 584 000 \$	10 393 000 \$

Programme triennal d'immobilisations

Nous prévoyons des investissements globaux de 10 393 000 \$ à l'intérieur du Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012. De cette somme, 4 905 000 \$ sont prévus pour 2010.

Les projets inclus dans ce programme ont été retenus principalement en fonction de trois grands objectifs :

- l'amélioration des services aux citoyens ;
- la préservation et l'amélioration de la qualité de nos infrastructures afin de protéger nos acquis ;
- l'exercice d'un contrôle rigoureux de la dette nette de la municipalité.

Conclusion

Ce premier budget du mandat que vous venez d'accorder au Conseil s'inscrit sous le signe de la continuité.

Effectivement, nous poursuivons l'application d'une gestion rigoureuse et responsable, nous maintenons les investissements afin de mettre à niveau, voire améliorer, nos infrastructures, et nous injectons des sommes dans nos parcs, nos équipements récréatifs et nos plateaux sportifs.

Ces investissements dans différents secteurs d'activité ont cependant en commun de se déployer dans une vision et dans une planification rigoureuses. En effet, les investissements importants que nous allons réaliser en 2010, et au cours de notre mandat, tiennent compte entre autres de facteurs comme le coût, la démographie et l'accessibilité. C'est le cas lorsque nous analysons l'état de vétusté de certaines infrastructures ou le type de clientèle qui fréquente un parc de quartier. Ce sont tous des investissements bien réfléchis et qui seront profitables à long terme.

Cette philosophie de gestion ne peut toutefois se réaliser efficacement qu'avec l'appui de l'ensemble de nos directeurs de services, notamment notre trésorière, Mme Luce Jacques, et toute son équipe. Ce sont des gestionnaires efficaces et dévoués, sous la férule de notre directeur général, M. Michel Gagné. Au nom du Conseil municipal, je les remercie toutes et tous de leur excellent travail.

Je remercie également mes collègues du Conseil municipal qui ont, une fois de plus, consacré beaucoup de temps et d'énergie afin d'offrir une meilleure qualité de vie à leurs concitoyennes et leurs concitoyens. Je tiens à souligner l'apport positif de nos deux nouveaux venus qui ont jeté un regard différent sur les enjeux.

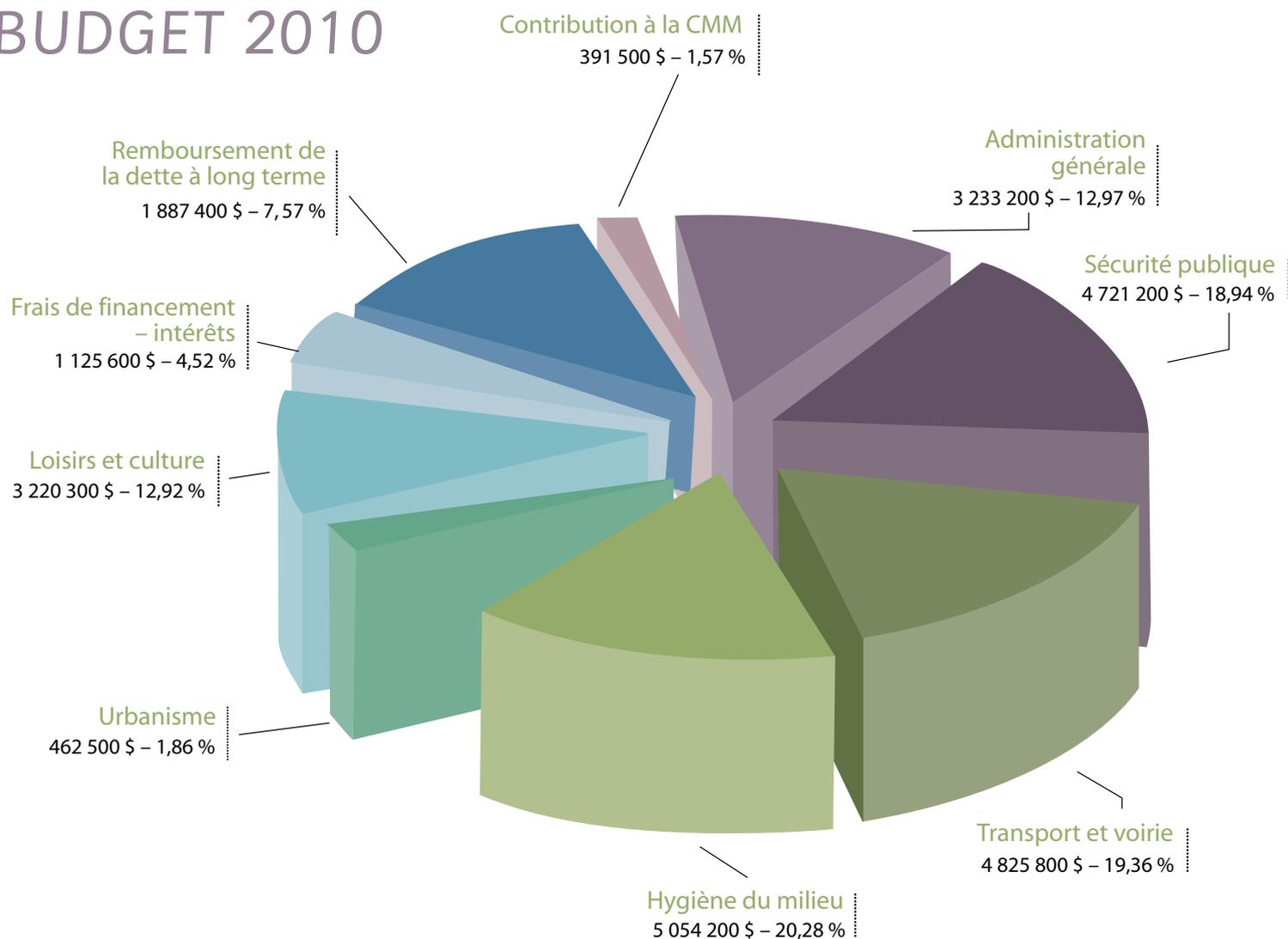
En terminant, au nom de la Ville de Rosemère, je vous offre nos meilleurs vœux à l'occasion de l'année qui commence. Nous souhaitons que vos projets se réalisent en 2010 sous le signe de la santé.

La mairesse, Hélène Daneault

ANNEXE I

Répartition des dépenses de fonctionnement

BUDGET 2010





ANNEXE 2 Présentation sommaire du budget 2010 et des prévisions 2009

REVENUS	BUDGET 2010	BUDGET 2009	Écart 2010-2009	Variation 2010-2009
Taxes	20 260 700 \$	19 621 300 \$	639 400 \$	3 %
Paiements tenant lieu de taxes	406 400	416 900	(10 500)	-3 %
Transferts	756 300	523 500	232 800	44 %
Services rendus	2 335 800	2 306 400	29 400	1 %
Imposition de droits	700 000	700 000	0	0 %
Amendes et pénalités	671 900	555 400	116 500	21 %
Intérêts	168 900	386 000	(217 100)	-56 %
Autres	0	17 000	(17 000)	-100 %
TOTAL DES REVENUS	25 300 000 \$	24 526 500 \$	773 500 \$	3 %

CHARGES	BUDGET 2010	BUDGET 2009	Écart 2010-2009	Variation 2010-2009
Administration générale	3 233 200 \$	3 295 200 \$	(62 000)\$	-2 %
Sécurité publique	4 721 200	4 340 200	381 000	9 %
Transport	4 825 800	4 698 800	127 000	3 %
CMM	391 500	384 800	6 700	2 %
Hygiène du milieu	5 054 200	4 764 500	289 700	6 %
Aménagement, urbanisme, développement	462 500	454 000	8 500	2 %
Loisirs et culture	3 220 300	3 131 000	89 300	3 %
Frais de financement	1 125 600	1 085 500	40 100	4 %
TOTAL DES CHARGES (1)	23 034 300	22 154 000	880 300	4 %
FINANCEMENT				
Remboursement de la dette à long terme	1 887 400	2 116 300	(228 900)	
TOTAL DU FINANCEMENT (2)	1 887 400	2 116 300	(228 900)	
AFFECTATIONS				
Activités d'investissement	540 700	2 956 400	(2 415 700)	
Surplus accumulé non affecté	(247 500)	(2 770 300)	2 522 800	
Réserves financières et fonds réservés	85 100	70 100	15 000	
TOTAL DES AFFECTATIONS (3)	378 300	256 200	122 100	
TOTAL (1+2+3)	25 300 000 \$	24 526 500 \$	773 500 \$	3 %